

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



CAROMB

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
2023-D-DGS-006

DECISION
MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE ADMINISTRATIVE DE PROJETS PUBLICS
AMENAGEMENTS COMPLEXE SPORTIF PAUL SAUVAN

Le Maire de la Ville de Caromb,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la proposition de la Société NRC Conseil,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de Caromb de recourir à une société expérimentée pour effectuer les missions nécessaires à la mise en œuvre des aménagements prévus au complexe sportif Paul Sauvan,

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour effectuer les missions nécessaires à la mise en œuvre des aménagements prévus au complexe sportif Paul Sauvan, produite par la Société NRC Conseil – sise 4, Rue Jean Moulin – 13550 Noves, représentée par Madame Nathalie Rougon.

Article 2 : d'accepter les termes de la proposition technique et financière, telle que jointe en annexe.

Article 3 : de signer la proposition technique et financière y afférente, pour un montant total de 5 700 € HT (hors options) ainsi que tous actes nécessaires à sa mise en œuvre et à son suivi.

Article 4 : Madame le Maire de Caromb, Madame La Directrice Générale des Services et Monsieur le Responsable des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse.

Article 5 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Caromb, le 21 mars 2023



Le Maire,

Valérie MICHELIER

Proposition de mission AMO

ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE ADMINISTRATIVE DES PROJETS PUBLICS

Suite à la réunion de présentation de votre projet et de la visite du site je vous propose l'accompagnement suivant en 3 phases :

PHASE 1 – PROGRAMMATION & FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

<p>Rédaction du programme complet avec voirie et stationnement</p>	<p>Finalisation de rédaction du document de présentation du projet Réunion en amont pour pré chiffrage travaux voirie Point sur l'enveloppe globale projet en vue BP 2023 Organisation projet en 2 programmes/tranches le cas échéant</p>	<p>500 € HT</p>
--	---	-----------------

PHASE 2 – ETUDES DE MAITRISE D'ŒUVRE & ETUDES PREALABLES

<p>Etape 1 – Préparation de l'ensemble des consultations études et maîtrises d'œuvre nécessaire à la réalisation du projet</p>	<p>Rédaction des documents de la consultation Modèle de délibération AAPC AE CCAP RC Liste des pièces Tableau de bord de suivi</p>	<p>1 000 € HT</p>
<p>Etape 2 – Envoi des consultations soit par mail soit via plateforme selon seuil et procédure Réception des plis dématérialisés</p>	<p>Consultation par mail Et/ou Mise en place de la procédure de dématérialisation sur la plateforme du cabinet AWS MARCHES PUBLICS Saisie et mise en ligne des DCE Publication le cas échéant au BOAMP ou au JAL Gestion des questions des entreprises Réception des plis et import des séquestres</p>	<p>500 € HT (Accès à la plateforme offert)</p>

PHASE 3 - TRAVAUX

<p>Etape 1 – Préparation de la consultation</p>	<p>Rédaction des documents de la consultation (Partie administrative) En collaboration avec le maitre d'œuvre désigné par la mairie Modèle de délibération AAPC – AE – CCAP - RC Liste des pièces</p> <p>Tableau de bord de suivi</p> <p>Rétro planning</p>	<p>1 200 € HT</p>
<p>Etape 2 – Mise en ligne et publication Réception des plis dématérialisés</p>	<p>Mise en place de la procédure de dématérialisation sur la plateforme du cabinet AWS MARCHES PUBLICS</p> <p>Saisie et mise en ligne des DCE Publication le cas échéant au BOAMP ou au JAL</p> <p>Gestion des questions des entreprises</p> <p>Réception des plis et import des séquestres</p>	<p>700 € HT</p> <p><i>(Accès à la plateforme offert)</i></p>
<p>Etape 3 – Accompagnement dans la rédaction des rapports des offres et des pièces de décisions</p>	<p>Rédaction de l'ensemble des RAO (en collaboration pour la partie technique avec le maitre d'œuvre désigné par la mairie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance lors de la commission d'ouverture des plis ou CAO • Modèle de délibération • Modèle de lettre de rejet • Modèle de lettre de notification • Tableau de bord de suivi • Avis d'attribution 	<p>1 800 € HT</p>
<p>Etape 4 – Assistance dans le suivi (Option)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montage des marchés • Suivi de l'exécution des marchés, compte rendu, tableau de bord • Passation d'avenants 	<p>1 000 € HT</p>
<p>Etape 5 – Assistance Justification des dépenses. (Option)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord • Accompagnement dans les échanges avec les financeurs. 	<p>Tarif horaire 150 €/heure</p>

Soit un total d'accompagnement sur l'ensemble du projet de :

5 700 € HT (Hors option)